



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRADE/C/WP.7/2006/17
25 octobre 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DU COMMERCE

Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles

Soixante-deuxième session
Genève, 6-9 novembre 2006,
Point 8 a) de l'ordre du jour provisoire

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Note du secrétariat*

À sa cinquante-deuxième session, la Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais s'est accordée sur les modifications à apporter au texte du certificat de conformité (anciennement certificat de contrôle, voir TRADE/WP.7/2005/9/Add.2). Le certificat présenté dans ce document a également été aligné sur les toutes dernières recommandations concernant la formule-cadre des Nations Unies ainsi que sur d'autres recommandations de la CEE relatives à la facilitation du commerce. Ce document est soumis pour approbation au Groupe de travail.

* Le présent document a été soumis par la Division du commerce et du bois après la date limite fixée pour la documentation officielle faute de ressources disponibles.

Certificat de conformité

| | | | | | | | | | | |
|---|--|--|--|--|----|---|--|--------------------------|---|----|
| Expéditeur (Importateur/Exportateur) 4 lignes 40 caractères par ligne (Arial 10 pt) | | 1 | Numéro du certificat de conformité 20 caractères | | 2 | Service de contrôle 20 caractères | | 3 | | |
| | | | Référence unique d'expédition 40 caractères | | | | | 4 | | |
| Emballer tel qu'indiqué sur la fiche d'emballage (si autre que l'expéditeur) 4 lignes 40 caractères par ligne | | 5 | Autres indications concernant l'adresse 4 lignes 40 caractères par ligne | | | | | | 6 | |
| Identification du moyen de transport (type, numéro d'immatriculation) 3 lignes 40 caractères par ligne | | 7 | Case pour texte libre 40 caractères | | | | | | 8 | |
| | | | Pays d'origine ⁽¹⁾ 20 caractères | | 9 | Pays de destination 20 caractères | | 10 | | |
| Numéro d'identification du navire/du vol/du voyage 20 caractères | | 12 | Port/aéroport de chargement 20 caractères | | 13 | Espace réservé pour les réglementations nationales 3 lignes 40 caractères par ligne | | | 11 | |
| Port/aéroport de déchargement 20 caractères | | 14 | Lieu de livraison final 20 caractères | | 15 | | | | | |
| Colis (Nombre et type) 4 car. 8 car. 30 caractères | | Nature du produit (Variété/type commercial, si spécifié dans la norme) 24 lignes | | Pays d'origine 2 car. | | Numéro du lot 10 car. | | Qualité 5 car. | Poids net (kg) par lot 9 car. | 16 |
| L'envoi désigné ci-dessus est conforme, au moment de la délivrance du présent certificat, aux normes appliquées. | | | | | | | | | 17 | |
| Bureau de douane de départ 40 caractères | | | | | | | | | | |
| Valable jusqu'au (date): 8 caractères (JJMMAAAA) | | | | | | | | | | |
| Observations 9 lignes 40 caractères par ligne | | | | Sceau du service de contrôle | | Signataire (nom en majuscules) 26 caractères | | 18 | 19 | |
| | | | | Lieu et date de délivrance 26 caractères | | | | 20 | | |
| | | | | Signature | | | | 21 | | |

⁽¹⁾ En cas de réexportation, indiquer le pays d'origine dans la case 16.
Format du certificat: 297 mm sur 210 mm.

Certificat de conformité

Annexe

| | | | | | | | | |
|--|--|--|--|------------------------------------|--------------------------|---|----------------------|----|
| Expéditeur (Importateur/Exportateur) 4 lignes 40 caractères par ligne | | 1 | Numéro du certificat de conformité 20 caractères | | 2 | Service de contrôle 20 caractères | | 3 |
| | | | Référence unique d'expédition 40 caractères | | | | | 4 |
| Colis (Nombre et type) 4 car. | Nature du produit (Variété/type commercial, si spécifié dans la norme) 8 car. 30 caractères | | Pays d'origine 2 car. | Numéro du lot 10 car. | Qualité 5 car. | Poids net (kg) par lot 9 car. | | 16 |
| 36 lignes | | | | | | | | |
| L'envoi désigné ci-dessus est conforme, au moment de la délivrance du présent certificat, aux normes appliquées. | | | | | | | | |
| Bureau de douane de départ | | 40 caractères | | | | | | |
| Valable jusqu'au (date) | | 8 caractères (JJMMAAAA) | | | | | | |
| Observations 9 lignes 40 caractères par ligne | | 18 | Sceau du service de contrôle | | | | 19 | |
| | | | Signataire (nom en majuscules) | | | | 26 caractères | |
| | | | Lieu et date de délivrance | | | | 26 caractères | |
| | | | Signature | | | | 21 | |
| Voir la première page pour de plus amples informations sur cet envoi. | | | | | | | | |

UTILISATION DU MODÈLE DE CERTIFICAT DE CONFORMITÉ NOTES EXPLICATIVES

Les notes qui suivent ont pour objet de faciliter l'utilisation du certificat de conformité par les inspecteurs.

Case n° 1 Expéditeur

Nom et adresse de l'exportateur ou de l'importateur. Il est également possible d'utiliser un code d'identification délivré ou approuvé par le service de contrôle agréé.

Case n° 2 Numéro du certificat de conformité

Numéro unique attribué au certificat de conformité.

Case n° 3 Service de contrôle

Titre ou acronyme du service de contrôle agréé.

Case n° 4 Référence unique d'expédition

Référence unique attribuée à l'envoi (également désignée par le sigle UCR).

Case n° 5 Emballeur tel qu'indiqué sur l'emballage (si autre que l'expéditeur)

Nom et adresse ou symbole d'identification indiqués sur l'emballage s'ils sont différents de ceux indiqués dans la case n° 1. Il n'est pas nécessaire de remplir cette case lorsque l'expéditeur et l'emballer sont la même personne. Il est possible d'indiquer «plusieurs» si plusieurs emballeurs sont intervenus, mais dans ce cas il faut remplir la case n° 1.

Case n° 6 Autres indications concernant l'adresse

Cette case peut être utilisée pour donner d'autres indications concernant l'adresse qu'il peut être utile d'inscrire sur le certificat de conformité, par exemple le nom et l'adresse du service de contrôle. Il faut indiquer l'adresse du service d'inspection.

Case n° 7 Identification du moyen de transport

Cette case peut être utilisée pour fournir des indications relatives au transport: numéro d'un wagon, numéro d'immatriculation d'un camion, nombre de conteneurs, dénomination éventuelle du navire ou de l'avion, ou toute autre indication qu'il peut être utile d'inscrire sur le certificat de conformité.

Case n° 8 Case pour texte libre.

Case n° 9 Pays d'origine

Nom du pays producteur dans lequel l'inspection a eu lieu. Dans le cas de produits réexportés ou d'origines diverses (nationale et étrangère), le pays d'origine doit être indiqué dans la case n° 16, juste après la nature du produit; la case n° 9 doit être laissée en blanc ou barrée d'un trait en diagonale.

Case n° 10 Pays de destination

Nom du pays où le produit est envoyé. Si le pays de destination finale n'est pas encore connu au moment de l'inspection – dans le cas en particulier d'un transport maritime ou aérien –, le nom du pays peut être remplacé par l'indication «inconnu».

Case n° 11 Espace réservé pour les réglementations nationales

Indiquer toutes réglementations nationales relatives à l'importation/exportation du produit en question ou toute autre information spécifique concernant des dispositions nationales.

Case n° 12 Numéro d'identification du navire/du vol/du voyage

Numéro du transport maritime, numéro du vol en cas de transport aérien ou numéro du voyage par la route.

Case n° 13 Port/aéroport de chargement

Nom d'un port maritime, d'un aéroport, d'un terminal de fret, d'une gare de chemin de fer, etc. où les marchandises doivent être chargées sur le moyen de transport.

Case n° 14 Port/aéroport de déchargement

Nom d'un port maritime, d'un aéroport, d'un terminal de fret, d'une gare de chemin de fer, etc. où les marchandises doivent être déchargées du moyen de transport.

Case n° 15 Lieu de livraison final

Nom du lieu où le produit est finalement livré.

Case n° 16 Chaque produit et chaque variété doivent être indiqués, le cas échéant. Plusieurs lots provenant du même exportateur/emballeur et qui constitue un envoi ou une partie d'envoi peuvent faire l'objet d'un seul certificat, pour autant que chaque lot soit vérifié. Dans ce cas, la case n° 16 peut être divisée en plusieurs lignes, chacune correspondant aux renseignements appropriés pour le lot considéré.

Nombre et type de colis

Nombre et type de colis (boîtes, plateaux, cartons, par exemple). (L'indication du type de colis est facultative).

Nature du produit

Type de produits (pommes, pêches, par exemple) suivi du nom du pays d'origine lorsque le produit est réexporté ou a diverses origines (nationale et étrangère), et nom de la variété (Golden Delicious, Dixired, par exemple) si spécifié par la norme. L'indication «divers» ou «mélange» n'est pas autorisée car elle associe plusieurs lots.

Pays d'origine

Nom du pays d'origine lorsque le produit est réexporté ou a diverses origines (nationale et étrangère). Le pays d'origine doit être indiqué juste après la nature du produit. Il peut être indiqué à l'aide du code alphabétique à deux lettres de l'ISO

(code ISO 3166-1 pour la représentation des noms de pays et de leurs subdivisions).

Numéro de la série ou du lot

Numéro de référence attribué par le fabricant pour désigner un groupe de produits faisant partie de la même série ou du même lot.

Qualité

Spécifier la qualité: EXTRA, I ou II.

Poids net (en kg) du lot

Indiquer le poids net de chaque lot mentionné sur le bulletin de pesage ou la lettre de transport. (La mention du poids net total de l'envoi est facultative.)

Case n° 17 Bureau de douanes de départ

Indiquer le lieu où l'envoi doit être dédouané. (Cette indication est facultative.)

Durée de validité

Indiquer la date limite de validité du certificat, y compris le jour de l'inspection. La durée de validité est fixée par le service de contrôle agréé sur la base de critères propres à la nature du produit et à sa destination. La validité du certificat doit être indiquée en fonction du dernier jour de validité.

Sceau du service de contrôle

Espace pour l'apposition du timbre officiel du service de contrôle agréé.

Case n° 18 Observations

Case réservée pour les observations supplémentaires (par exemple certificat délivré par voie électronique). En l'absence d'observation, la case doit être laissée en blanc ou barrée d'un trait en diagonale.

Case n° 19 Signataire

Nom de la personne habilitée du service de contrôle agréé qui signe le certificat.

Case n° 20 Lieu et date de délivrance

Lieu où les marchandises ont été inspectées et date à laquelle le certificat de conformité a été délivré.

Case n° 21 Signature

Signature du signataire.
